

Note explicative

Pour la connaissance de la situation démographique de l'Algérie, l'Office National des Statistiques entreprend chaque année une enquête exhaustive auprès des services de l'état civil des communes pour quatre événements démographiques (naissances, décès, mort-nés et mariages).

Il s'agit des faits d'état civil qui permettent :

- de disposer de données brutes de ces faits
- de procéder à une première analyse
- d'établir des estimations de la population pour en évaluer l'évolution.
- de procéder aux calculs des taux bruts de natalité, de mortalité, d'accroissement naturel, de nuptialité ainsi que le taux de mortalité infantile selon le sexe.

Nous informons le lecteur que les données brutes recueillies lors de l'exploitation des bordereaux numériques mensuels, reflètent l'enregistrement à l'état civil qui ne couvre pas les événements dans leur totalité. Ceci nous amène à entreprendre des corrections sur la base de taux de couverture par sexe relatifs à chaque événement.

Ces taux de couverture ont été révisés en 2002 à l'issue des résultats du RGPH de 1998 et de l'enquête algérienne sur la santé de la famille 2002.

L'estimation de la population résidente totale se base essentiellement sur l'accroissement naturel (naissances – décès).

Bien que le phénomène migratoire contribue également à évaluer cette population, nous considérons que le solde migratoire est nul, compte tenu de la difficulté à cerner ce phénomène.

Le lecteur est averti que la population résidente totale au 1^{er} juillet 2008 ainsi que les indicateurs qui lui sont liés sont mis à jour suite aux résultats de l'exploitation exhaustive du R.G.P.H.

Au 16 avril 2008, la population résidente totale recensée est de l'ordre de 34 452 759 habitants et au 1^{er} juillet 2008 elle est estimée à partir de l'accroissement naturel à 34 591 000 habitants.

Principales définitions

Taux Brut de Natalité (‰) : Rapport des naissances vivantes corrigées de l'année, à la population moyenne de cette année.

Indice Synthétique de Fécondité : C'est le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées cette année-là.

Taux de Fécondité Générale par âge : est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la moyenne de l'année des femmes de même âge.

Age Moyen à l'Accouchement : Age moyen des femmes ayant mis un enfant au monde durant une année civile.

Taux Brut de Mortalité (‰) : Rapport des décès totaux corrigés d'une année, à la population moyenne de cette année.

Taux d'Accroissement Naturel (%) : Rapport de l'excédent naturel à la population moyenne de cette année.

Taux de Mortalité Infantile (‰) : Rapport des décès d'enfants de moins d'un an corrigés durant une année, aux naissances vivantes corrigées durant cette année.

Taux de Mortinatalité (‰) : Rapport des mort-nés durant une année, aux naissances (naissances vivantes + mort-nés) durant cette année.

Taux Brut de Nuptialité (‰) : Rapport des mariages d'une année à la population moyenne de cette année.

Les indicateurs de fécondité sont issus de l'exploitation de l'enquête état civil par sondage de 2002, 2005,2008 tandis que les taux de fécondité générale 2010 sont calculés sur la base de la structure des naissances par âge de la mère en 2008, les naissances de 2010 et la population féminine projetée à 2010.